

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

**Jeudi 29 juin 2017 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

Modification du point 2

1. Discuter et approuver les comptes 2016 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Information concernant le budget 2016 en MCH2 de la Commune mixte de Crémines.
3. Discuter et approuver les comptes 2016 de la Commune mixte de Crémines.
4. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2017.
5. Discuter et approuver le crédit de chf 38'000.- pour l'installation de récupérateurs de balles au stand de tir de Crémines.
6. Divers : - décompte final : changement de serrures
- décompte final : remplacement des fenêtres de l'école
- décompte final : changement de l'éclairage public
- décompte final : Syndicat d'améliorations foncières du Raimeux

Dès le 24 mai 2017, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Comptes 2016 du SSGV
- Budget 2016 en MCH2 de la Commune mixte de Crémines
- Comptes 2016 de la commune mixte de Crémines

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 14 juin 2017

Le Conseil communal